

LeMondeInformatique.fr

La Commission européenne dévoile son rapport à la gloire du logiciel libre

Edition du 12/01/2007 - par [Olivier Rafal](#)

Le logiciel libre est bon pour l'économie européenne, l'emploi des informaticiens et la compétitivité des entreprises, soutient un rapport remis à la Commission européenne, et qui vient d'être rendu public.

L'Union européenne vient de publier sur son site le rapport sur l'impact des logiciels libres et Open Source (dits Floss : Free Libre Open Source Software) sur l'innovation et la compétitivité du secteur des technologies de l'information et des communications en Europe. Commandée par la Commission européenne, cette somme de 287 pages (dont une soixantaine d'annexes) compile un nombre impressionnant d'études diverses sur la part du « Floss » dans les entreprises, le nombre de contributeurs, etc. ainsi que les résultats de plusieurs études de cas. Au final, le rapport émet plusieurs recommandations afin d'encourager le logiciel libre en Europe, ce qui serait en ligne, souligne le rapport, avec l'objectif de Lisbonne (sur une économie de la connaissance en Europe d'ici à 2010).

Menée par un ensemble d'universitaires (ceci expliquant cela, lui reprocheront certainement les anti-logiciels libres) et coordonnée par Unu-Merit, centre de recherches de l'Université de Maastricht, l'étude indique ainsi que « le nombre élevé de développeurs européens de Floss fournit une opportunité unique de créer de nouvelles structures commerciales et de tendre vers le but fixé par Lisbonne de faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive d'ici à 2010 ». De fait, les chiffres compilés dans ce rapport soulignent tous la prédominance européenne en matière de logiciels libres, qu'il s'agisse de parts de marché sur les serveurs et PC, de pénétration dans les entreprises du secteur public, ou de nombre de contributeurs et surtout de leaders (l'Europe semble en revanche à la traîne pour l'adoption dans les grosses industries). Le rapport s'attache ensuite à démontrer que cela est positif pour les entreprises. La quantité de code source d'une qualité raisonnable, écrivent ainsi les auteurs du rapport, représente l'équivalent de 12 Md€ si les entreprises devaient le produire en interne (en termes de ressources humaines, cela se convertit en 131 000 années/hommes). Or, pour bénéficier de cet immense effort, les entreprises n'auraient dépensé que le dixième de cette somme : 1,2 Md€. L'étude indique que ces économies en matière de R&D pourraient même compenser le faible investissement des entreprises dans le domaine des TIC comparativement aux Etats-Unis.

Exonérations fiscales et récompenses aux étudiants

L'autre bénéficiaire concerne le marché de l'emploi, où seraient gagnants tant les développeurs que les TPE-PME. Les compétences engrangées en participant à des projets Libres « aident les développeurs à trouver des emplois et peuvent aider à créer et entretenir des petites entreprises », dit le rapport, qui souligne que cela ne concerne pas uniquement les compétences techniques, mais aussi les compétences en termes de gestion de projets et d'équipes ainsi que des connaissances en matière de licences et de droit du logiciel.

Plusieurs chapitres soulignent encore les bienfaits de la suite bureautique OpenOffice, « qui a toutes les fonctionnalités dont ont besoin les officines publiques pour créer des documents, des tableaux et des présentations », et est « gratuite, extrêmement stable et supporte le format ISO Open Document ». Parmi les solutions envisagées par l'étude pour encourager le développement du logiciel libre, figurent des mesures fiscales incitant à traiter le don de code comme une donation à une oeuvre de charité, ouvrant droit à des exonérations fiscales, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Autre recommandation importante : utiliser les logiciels libres au même titre que les logiciels propriétaires dans les établissements éducatifs, encourager les étudiants à modifier du code Open Source, récompenser la production de code Open Source par les étudiants et les professeurs, ceci afin que les étudiants « développent un point de vue critique » et « ne soient pas liés à vie à un éditeur ».

En savoir plus

- [Le site de téléchargement de documents de l'Union européenne](#)
- [Notre précédent article sur les investissements européens en matière de TIC](#)

Url :

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-la-commission-europeenne-devoile-son-rapport-a-la-g>